

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 240. — Mai 1902.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 13 Mai 1902*, à *deux heures et demie précises*, dans la *salle de l'ancienne Ecole des Frères*, place du *Parvis-Notre-Dame*.



SENLIS

IMPRIMERIE E. VIGNON

1, rue Saint-Pierre, 1.

1902

AVIS

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 13 Mai 1902, à deux heures et demie précises, dans la Salle ordinaire de ses Réunions, place du Parvis-Notre-Dame.

ORDRE DU JOUR :

- 1° La Conférence de Bruxelles et la loi sur les sucres devant le Parlement ;
- 2° Les Coopératives pour la vente du lait à Paris ;
- 3° Les divers procédés pour l'emploi de la mélasse à la nourriture des animaux domestiques ;
- 4° Les caisses régionales et les caisses locales de crédit mutuel agricole.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page	10 fr. » »
Une demi-page	5 » »
Un quart	2 50
Un huitième	1 25
Un seizième	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. VIGNON, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 1917 5

CB : 5727

SHAS



0 000000 067270

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 240. — Mai 1902.

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 8 AVRIL 1902

PRÉSIDENTE DE M. DEVOUGE, VICE-PRÉSIDENT.

Etaient présents au Bureau : MM. Devouge, Bernier, Rommetin, Léon Fautrat.

M. Léon Martin et M. Sagny s'excusent, étant souffrants, de ne pouvoir assister à la séance.

La Commission chargée de visiter les fermes devant prendre part au Concours agricole de Betz en 1903, est ainsi constituée :

Président : M. Auguste Roland ; Membres : MM. Parmentier (Prosper), à Crépy-en-Valois, Parseval, à Verneuil, Lefebvre (Paul), à Oignes, Duvivier, à Russy-Bémont, Hervaux (Félix), à Fresnoy-le-Luat, Delorme (Victor), à Nanteuil, Tartier (Edmond), à Eve, Thiénard, à Senlis, Delaunay (Paul), à Rully.

La Société décide qu'un Concours agricole scolaire comprenant deux concours, le premier entre les instituteurs du canton de Betz, le second entre les élèves des écoles du même canton, aura lieu à Betz, en même temps que l'Exposition agricole.

Le Bureau est chargé de transmettre cette décision à M. l'Inspecteur des écoles, à Senlis.

Une question très délicate est posée dans la réunion. Y a-t-il contagion, dans l'espèce humaine, de la fièvre aphteuse ?

M. Cagny, dont l'érudition est très connue, ne pourrait citer que très peu d'exemples de contagion.

Il ne croit pas que l'homme puisse communiquer la fièvre aphteuse, bien que cette doctrine soit enseignée. Il ne faut pas, dit-il, confondre avec le vaccin, qui de sa nature se communique. La Société, en prenant acte des déclarations de M. Cagny, met à l'étude cette importante question.

M. Boucher, vétérinaire à Creil, présenté par MM. Cagny et Bernier, M. André Courtier, agriculteur à Villers-Saint-Genest, présenté par MN. Bonamy et Cagny, M. Ernest Corbie, à Silly-le-Long, présenté par MM. Martin et Rommetin, sont admis comme Membres de la Société, en même temps que les Membres inscrits dans le procès-verbal de la dernière séance.

Le projet de réforme financière, présenté par M. Léon Martin, n'est pas mis en discussion, en raison de l'absence de M. Martin.

Le Secrétaire,
LÉON FAUTRAT.

Le Vice-Président,
DEVOUGE.

Rapport

*fait au Congrès tenu par la Société de l'alimentation rationnelle du bétail,
le 12 avril 1902, sous la présidence de M. Mir, sénateur,*

sur l'emploi de la mélasse dans la nourriture du bétail,

par M. L. NICOLAS,

PROPRIÉTAIRE-AGRICULTEUR A ARCY-EN-BRIE (SEINE-ET-MARNE).

La question de la mélasse étant à l'ordre du jour pour la nourriture des animaux, aussi bien de travail que de rente, je me suis préoccupé de savoir quels étaient les agriculteurs qui en avaient pris l'initiative et qui en faisaient l'application sur leur bétail. M. Henri Sagnier me désigna plusieurs personnes, parmi lesquelles M. Léon Martin, d'Ermenonville (Oise).

Je me suis de suite mis en rapport avec M. Martin, qui me reçut chez lui le 26 septembre 1901, avec la plus grande courtoisie. Je ne pouvais m'adresser à une personne plus obligeante et plus compétente, M. Martin étant un agriculteur de premier ordre à la tête de tous les progrès agricoles. Il me fit assister à la préparation de la nourriture destinée à son bétail, bœufs et chevaux. Elle était composée en ce moment là : de menue paille et paille hachée, de son, de remoulage, de mélasse et d'eau ; rien de plus simple. Les animaux ne recevaient pas autre chose.

La préparation est rapidement faite et à peu de frais ; un homme préparerait facilement la nourriture de cent animaux dans une journée.

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE L'OISE

du 14 au 22 Juin 1902.

Les Sociétés d'agriculture du département de l'Oise organisent *comme annexe* au Concours régional, sous les auspices du Club français du chien de berger et avec la participation de la ville de Beauvais, un concours de chiens de berger.

Ce concours, qui est fixé au samedi 21 juin, comprendra deux catégories :

1^{re}, Chiens de bergers de ferme et de troupeaux communs ;

2^e, Chiens de bouviers, placeurs et conducteurs de bestiaux.

M. Leroux, professeur départemental d'agriculture à Beauvais, boulevard de la Gare, n° 15, est nommé commissaire général du concours ; il tient à la disposition des propriétaires et bergers des feuilles d'adhésion ; on peut s'adresser à lui, dès aujourd'hui, pour avoir des feuilles de déclaration.

Les feuilles de déclaration devront être retournées à M. Leroux, commissaire général, avant le 8 juin, dernier délai.

Tous les chiens participant au concours devront être la propriété de la personne au nom de laquelle l'engagement sera fait.

Les bergers devront être réunis avec leurs chiens en laisse sur le boulevard de la Gare, le samedi 21 juin, à neuf heures du matin. Des commissaires agriculteurs seront là pour les recevoir.

A 9 h. 1/2, classement et exposition, boulevard de la Gare, sous la présidence de M. Bouillet, président du Club des chiens de berger, des chiens des races de Brie et de Beauce.

A 10 h. 1/2, distribution des numéros donnant l'ordre de présentation des chiens engagés au concours.

A 1 heure, concours des chiens, sur l'esplanade du Franc-Marché ; les bergers se présenteront avec un brassard portant le numéro du tirage et leurs chiens en laisse.

Le travail du chien consiste à conduire un troupeau de 25 moutons d'un parc à un autre sur une piste de 6 mètres de large et 300 mètres environ de parcours et comprenant obstacles. Après le concours tous les chiens ayant obtenu un prix de beauté devront défilé devant les tribunes.

La distribution des récompenses sera faite à l'issue du concours.

Le service sanitaire sera assuré par des médecins vétérinaires.

Dix prix seront décernés dans la première catégorie ; huit dans la deuxième catégorie.

Deux prix seront décernés par le président du Club aux plus beaux chiens classés dans le concours au travail.

Trois prix seront décernés par la Société d'agriculture aux bergers pour longs et loyaux services chez les mêmes maîtres pendant au moins dix années. Les bergers du département ou les propriétaires qui voudraient concourir ou faire concourir leurs bergers, sont priés d'adresser leur demande à M. Mercier, secrétaire de la Société d'agriculture de Beauvais, avec les pièces justificatives établissant la durée des services et le mérite des bergers, la société ne devant récompenser que les plus dignes et les plus méritants.

Exposition de chiens de bergers et de bouviers ; prix de beauté et d'élevage.

Quatre prix seront attribués à la race de Brie ; quatre prix à la race de Beauce.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Leroux, commissaire général du concours, boulevard de la Gare, n° 15, à Beauvais ; ou à M. Mercier, secrétaire général de la Société d'agriculture, rue Feutrier, 3, à Beauvais.

M. Léon Martin me fit voir ses chevaux et ses bœufs ; ils étaient superbes et en parfait état, et pourtant ils n'avaient pas mangé un grain d'avoine depuis un an. Ils sont très friands de cette alimentation et ne laissent absolument rien dans la mangeoire.

Je revins d'Ermenonville convaincu que je pouvais tirer le plus grand avantage de l'emploi de la mélasse, et aussitôt je me suis mis en mesure d'en faire l'application.

Je fis approprier un local spécial pour la préparation, et dès le 11 novembre je commençais à donner de la mélasse à mes 38 chevaux de culture et à mes 12 bœufs de travail. Mes animaux ne firent aucune difficulté pour accepter ma nouvelle provende et la manger avec avidité, laissant quelquefois le foin mis dans le ratelier, dès le début, à leur disposition pour la nuit. J'en fus très surpris et enchanté, car le succès me paraissait certain.

Avant l'emploi de la mélasse, la nourriture de mes chevaux était la suivante :

15 litres d'avoine, à 8 francs l'hectolitre.....	1 ^f 20
2 kilogrammes de son, à 13 fr. 50 les 100 kilogrammes...	0 27
8 kilogrammes de foin, à 6 francs.....	0 48
6 kilogrammes de paille, à 4 francs.....	0 24

DÉPENSE JOURNALIÈRE par cheval..... 2 19

Pendant les gros travaux, mes chevaux recevaient un supplément de 2 litres d'avoine par jour.

Depuis le 11 novembre dernier, mes chevaux reçoivent la nourriture mélassée ainsi composée :

6 kil. de balle de blé ou paille hachée, à 4 fr. les 100 kil..	0 ^f 24
6 kil. de son et remoulage, à 13 fr. 50.....	0 81
1 kil. 500 de mélasse, à 7 fr.....	0 10
6 kil. de paille de blé servant aussi de litière, à 4 fr.....	0 24
6 litres d'eau.....	»

DÉPENSE JOURNALIÈRE par cheval..... 1 39

Soit une différence de 0 fr. 80 par jour et par cheval.

C'est un avantage considérable que procure cette dernière nourriture, quand elle s'applique à 38 chevaux. Je dois ajouter que jamais ma cavalerie ne s'est mieux portée. Quand mes chevaux rentrent des champs, ils sont gais comme des pinsons. Ils sont avides de leur nouvel aliment, et ils seraient bien privés, s'il venait à leur manquer. J'ai complètement supprimé depuis fin décembre le foin que je leur donnais pour la nuit, dès le début, pour ne pas trop brusquer le changement de régime (5 kilog. pour 3 chevaux). L'épreuve

est faite ; jamais plus mes chevaux ne mangeront d'avoine ni de foin à Arcy. Ma récolte de 1901, qui aurait été consommée en partie par mes chevaux, ira sur le marché.

On prépare la nourriture pour 9 chevaux de la manière suivante :

On répand sur le sol la balle de blé ou la paille hachée ; on arrose cette paille avec la moitié de la mélasse, délayée dans 4 litres d'eau par kilogramme de mélasse ; on brasse le tout ; on répand ensuite le son et le remoulage ; on brasse de nouveau. Enfin, on ajoute le complément de la mélasse diluée et on brasse ; après quoi on met le tout en un seul grand tas que l'on rejette ensuite dans un coin du local. On remplit enfin des sacs représentant la ration de 3 chevaux. A Arcy, ils sont placés par trois dans les étables. Le mélange est ainsi parfait et très homogène.

BŒUFS.

Depuis le 11 novembre également, mes 12 bœufs ont été mis à l'alimentation par la mélasse ; ils s'en trouvent très bien et je l'ai en définitive adoptée.

Leur ancienne nourriture était la suivante :

35 kil. de betteraves, à 20 fr. les 1.000 kil.....	0 f 70
2 kil. de son, à 13 fr. 50 les 100 kil.....	0 27
2 kil. 500 de foin, à 6 fr.....	0 15
2 kil. de tourteaux, à 15 fr.....	0 30
6 kil. de paille d'avoine ou de blé, à 4 fr.....	0 24

DÉPENSE JOURNALIÈRE pour un bœuf..... 1 66

Leur nourriture actuelle à la mélasse est ainsi composée :

5 kil. de balle de blé ou paille hachée, à 4 fr. les 100 kil.	0 f 20
5 kil. de son et remoulage, à 13 fr. 50.....	0 67,5
1 kil. 500 de mélasse, à 7 fr.....	0 10,5
10 kil. de betteraves, à 20 fr. les 1.000 kil.....	0 20
3 kil. de paille d'avoine, à 4 fr. les 100 kil.....	0 12
6 litres d'eau.....	»

DÉPENSE JOURNALIÈRE pour un bœuf..... 1 30

La différence de prix entre les deux nourritures des bœufs est moins grande que celle des chevaux ; elle n'est pourtant pas négligeable, car elle est encore de 0 fr. 36 par jour et par tête, et la balle de blé et d'avoine ont leur emploi.

Mes bœufs se trouvent en parfait état et n'ont jamais été plus vigoureux (ils pèsent de 850 à 1.000 kilogrammes). Avec eux, la ration devra varier suivant les saisons ; la balle de blé ou la paille hachée devra être augmentée à un moment donné pour remplacer la betterave ; la dépense sera un peu moindre.

Nota. — Je ferai remarquer que, dans la composition de la nourriture à la mélasse, toute ma balle de blé, qui était sans valeur marchande (puisqu'il ne trouvais pas à la vendre à 2 francs les 100 kilogrammes), est toute consommée; de même celle d'avoine, qui entre dans la consommation pour un quart, au prix de 4 fr. les 100 kilogrammes, me procure un joli bénéfice, puisque je faisais répandre sur une prairie celle qui n'avait pas été consommée dans le mélange de la betterave. Il m'en restait, chaque année, une très grande quantité qui était pour ainsi dire perdue; la voilà maintenant utilisée à 4 fr. les 100 kilogrammes, de préférence à la paille hachée que je puis vendre en nature. Elle a, du reste, une valeur alimentaire supérieure à celle de la paille.

VACHES.

Je ne pouvais me dispenser de faire la même expérience sur mes vaches, car là les avantages pouvaient devenir considérables, si le succès avait répondu à mon attente! L'expérience a été faite sur 20 vaches de même âge, de même race et ayant mis bas à la même époque, à quelques jours près.

Dix vaches ont été désignées pour servir de témoins avec nourriture ordinaire.

Dix vaches devaient recevoir la nourriture à la mélasse.

Le 20 novembre, on a mesuré le lait produit par les deux groupes, séparément, tête par tête et on a pesé les 10 vaches qui devaient recevoir de la mélasse le lendemain 21 novembre; tous les dix jours, c'est-à-dire les 30 novembre, 10 et 20 décembre, le lait produit par chaque animal a été mesuré.

Les 10 vaches témoins recevaient la nourriture suivante :

25 kil. de betteraves, demi-sucrières, à 20 fr. les 1.000 kil.	0 f 50
2 kil. 150 de tourteaux, à 14 fr. les 100 kil.....	0 31
2 kil. 500 de son, à 13 fr. 50	0 34
5 kil. de foin, à 6 fr.....	0 30
2 kil. 500 de paille d'avoine, à 4 fr.....	0 10
Sel (mémoire).....	»

DÉPENSE JOURNALIÈRE pour une vache ... 1 55

Les 10 vaches en expérience ont reçu la nourriture mélassée suivante :

5 kil. 500 de balle de blé ou paille hachée à 4 fr. les 100 kil.	0 f 22
1 kil. 500 de mélasse, à 7 fr.....	0 11
3 kil. 400 de son et remoulage, à 13 fr. 50	0 46
10 kil. de betteraves, à 20 fr. les 1.000 kil.....	0 20
3 kil. de paille d'avoine, à 4 fr. les 100 kil.....	0 12
6 litres d'eau.....	»

DÉPENSE JOURNALIÈRE pour une vache ... 1 11

Il y aurait un avantage sérieux à adopter cette nourriture pour les vaches laitières, puisque l'économie serait de 0 fr. 44 par jour et par tête. L'utilisation de la mélasse deviendrait surtout très fructueuse, quand on peut opérer sur un troupeau comme celui d'Arcy, variant de 150 à 225 vaches.

Malheureusement, le résultat final n'a pas été favorable à la mélasse. En effet, les 10 vaches soumises à ce régime ont perdu, du 20 novembre au 20 décembre, 37 litres 50 de lait et 120 kilogrammes de leur poids. Les 10 vaches témoins à la nourriture ordinaire n'ont perdu, dans la même période, que 6 litres de lait ; perte qui peut s'expliquer par l'éloignement de l'époque de la parturition et aussi par l'abaissement de la température.

Les analyses faites les 20 et 30 novembre, 10 et 20 décembre, loin de constater un accroissement de richesse dans la composition du lait, accusent au contraire une perte de 2 gr. 80 de matières grasses par litre.

Pour compléter mon expérience, j'ai renversé la proposition, c'est-à-dire que j'ai soumis à la mélasse les 10 vaches qui étaient à la nourriture ordinaire, et, réciproquement, à la nourriture ordinaire, les 10 vaches qui étaient à la mélasse.

La seconde épreuve confirme la première à savoir : 1° que les 10 vaches mises à la nourriture ordinaire gagnent, du 20 décembre 1901 au 20 janvier 1902, 8 litres 50 de lait, après avoir gagné 15 litres 50 dans l'intervalle du 20 décembre au 10 janvier. Quant au poids, alors que, dans la première épreuve, elles perdaient 120 kilogrammes, dans celle-ci elles gagnent 165 kilogrammes. 2° Les 10 vaches ayant servi de témoins à la première expérience, et mises à la mélasse pour la seconde, donnent le résultat suivant : perte de 34 litres de lait dans la production et 270 kilogrammes en poids.

Ces résultats paraissent concluants : il n'y aurait pas lieu d'appliquer la mélasse aux vaches laitières ; tout au moins, dans les conditions où, comme chez moi, elles reçoivent une nourriture intensive et concentrée. La substitution de la mélasse à une proportion importante d'aliments concentrés n'a pas été favorable. Je sais, d'autre part, que dans d'autres conditions l'introduction de la mélasse dans l'alimentation des vaches laitières a été économique et efficace. Il pourra être fait à cet égard d'intéressantes communications au Congrès. On me dit notamment qu'une addition de 1 kilogramme de mélasse à la ration ordinaire a donné, dans la production du lait et le dosage des matières grasses, des résultats économiquement avantageux. Je ne parle ici, bien entendu, que des expériences que j'ai faites chez moi et des résultats que j'ai pu constater personnellement, et, je le répète, ils n'ont pas été favorables.

EXPÉRIENCES AGRICOLES DE L'ÉCOLE DE VERNEUIL (1900-1901)

M. SOREL, INSTITUTEUR.

Blé : 1° Champlan ; 2° Briquet.

DÉSIGNATION	COMPOSITION DE L'ENGRAIS	VALEUR DUDIT ENGRAIS	RENDEMENT		RENDEMENT A L'HECTARE		EXCÉDENT DU A L'ENGRAIS A L'HECTARE.		VALEUR DUDIT EXCÉD. A L'HECT.		VALEUR DE LA RÉCOLTE A L'HECTARE.	
			GRAIN	PAILLE	GRAIN	PAILLE	GRAIN	PAILLE	GRAIN	PAILLE	GRAIN	PAILLE
Champlan.	Témoin 1 are.		8k	14k	800k	1.400k					160f	70f
	Engrais complet 15 ares.	Superphosphate Sulfate de potasse Sulfate d'ammon. Nitrate de soude <hr/> 23.65	300k	500k	2.000k	3.333k	1.200k	1.933k	240f	96f65	400f	166f65
Briquet.	Témoin 1 are.		8k	14k	800k	1.400k					160f	70f
	Engrais complet 15 ares.	Superphosphate Sulfate de potasse Sulfate d'ammon. Nitrate de soude <hr/> 23.65	350k	500k	2.333k	3.333k	1.533k	1.933k	306f	96f65	466f60	166f65

EXPÉRIENCES AGRICOLES DE L'ÉCOLE DE VERNEUIL (1900-1901)

M. SOREL, INSTITUTEUR.

Avoine : 1° Étampes ; 2° Ligowo ; 3° Coulommiers

DÉSIGNATION	COMPOSITION DE L'ENGRAIS	VALEUR DUDIT ENGRAIS	RENDEMENT		RENDEMENT A L'HECTARE		EXCÉDENT DU A L'ENGRAIS A L'HECTARE		VALEUR DUDIT EXCÉD. A L'HECT.		VALEUR DE LA RÉCOLTE A L'HECTARE	
			GRAIN	PAILLE	GRAIN	PAILLE	GRAIN	PAILLE	GRAIN	PAILLE	GRAIN	PAILLE
Étampes.	Témoin 1 are.		5 k	10 k	500k	1.000k					100 fr.	30 fr.
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 20 Sulfate d'amm. 16 Nitrate de soude 20 <hr/> 15.68	100 k	140 k	1.000k	1.400k	500k	400k	100 fr.	12 fr.	200 fr.	42 fr.
Ligowo.	Témoin 1 are.		5 k	10 k	500k	1.000k					100 fr.	30 fr.
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 20 Sulfate d'amm. 16 Nitrate de soude 20 <hr/> 15.68	150 k	170 k	1.500k	1.700k	1.000k	700k	200 fr.	21 fr.	300 fr.	54 fr.
Coulommiers.	Témoin 1 are.		5 k	10 k	500k	1.000k					100 fr.	30 fr.
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 20 Sulfate d'amm. 16 Nitrate de soude 20 <hr/> 15.68	100 k	140 k	1.000k	1.400k	500k	400k	100 fr.	12 fr.	200 fr.	42 fr.

EXPÉRIENCES AGRICOLES DE L'ÉCOLE DE VERNEUIL (1901)

M. SOREL, INSTITUTEUR.

Betteraves : 1° Eloir; 2° Otto Breustedts; 3° Simon Legrand.

DÉSIGNATION	COMPOSITION DE L'ENGRAIS	VALEUR DUDIT ENGRAIS	DENSITÉ	POIDS NET	POIDS NET A L'HECTARE.	VALEUR A L'HECTARE	EXCÉDENT DU A L'ENG.	VALEUR DUDIT EXCÉDENT
Eloir.	Témoin 1 are.		7°	160 kg.	16.000 kg.	368 fr.		
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 20 Sulfate d'ammon. 20 Nitrate 20 <hr/> 16.80	7°3	2.294 kg.	22.940 kg.	579 fr.	6.940 kg.	175 fr. 20
Otto.	Témoin 1 are.		7°1	180 kg.	18.000 kg.	427 fr. 50		
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 20 Sulfate d'ammon. 20 Nitrate 20 <hr/> 16.80	7°4	3.010 kg.	30.100 kg.	780 fr.	12.100 kg.	314 fr. 60
Simon Legrand.	Témoin 1 are.		7°2	190 kg.	19.000 kg.	465 fr. 50		
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 20 Sulfate d'ammon. 20 Nitrate 20 <hr/> 16.80	7°3	2.301 kg.	23.010 kg.	580 fr. 75	4.010 kg.	101 fr.

EXPÉRIENCES AGRICOLES DE L'ÉCOLE DE VERNEUIL (1901)

M. SOREL, INSTITUTEUR.

Pommes de terre : 1° Hollande ; 2° Saucisse ; 3° Imperator.

DÉSIGNATION	COMPOSITION DE L'ENGRAIS	VALEUR	RENDEMENT	RENDEMENT	VALEUR	EXCÉDENT	VALEUR
		DUDIT ENGRAIS	EN KILOG.	A L'HECTARE	A L'HECTARE A 5 F. LES 100 K.	DU A L'ENGRAIS	DUDIT EXCÉDENT
Hollande.	Témoin 1 are.		70 kg.	7.000 kg.	350 fr.		
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 30 Sulfate d'amm. 10 Nitrate de soude 10 <hr/> 14.00	957 kg.	9.570 kg.	478 fr. 50	2.570 kg.	128 fr. 50
Saucisse.	Témoin 1 are.		80 kg.	8.000 kg.	400 fr.		
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 30 Sulfate d'amm. 10 Nitrate de soude 10 <hr/> 14.00	1.373 kg.	13.730 kg.	686 fr. 50	5.730 kg.	286 fr. 50
Imperator.	Témoin 1 are.		105 kg.	10.500 kg.	315 fr.		
	Engrais complet 10 ares.	Superphosphate 40 Sulfate de potasse 30 Sulfate d'amm. 10 Nitrate de soude 10 <hr/> 14.00	1.880 kg.	18.800 kg.	564 fr.	8.300 kg.	249 fr.

3 fr. les 100 kilog.

A propos du traitement par l'eau chaude des semences de céréales.

Pour prévenir l'apparition de la carie et du charbon sur mes céréales de printemps, je me suis décidé, comme je l'avais annoncé dans une note précédente, à traiter toutes mes semences à l'eau chaude, suivant les indications données par M. Grandeau.

La première difficulté était de trouver un matériel permettant de faire l'opération du trempage, aussi exactement que possible, afin d'en assurer le succès. Ne voulant pas acheter un appareil spécial et n'en ayant, du reste, pas le temps, j'ai cherché, parmi les engins dont je pouvais disposer, celui qui pourrait convenir à cette opération.

Je me sers, ici, d'un appareil à faire cuire les pommes de terre et les grains, dit « Cuiseur rapide de Faul », pouvant contenir à peu près 3 hectolitres d'eau, qu'il est facile et peu coûteux d'amener à la température voulue. J'ai pensé que cette quantité d'eau serait suffisante pour ne pas subir l'influence de la température du grain qu'on devait y plonger, et j'installai cet appareil dans mon grenier, à proximité des grains à traiter. Après l'avoir rempli d'eau, je fixai au-dessus du cuiseur, à l'une des pannes du toit, une poulie sur laquelle s'enroulait une corde destinée à manœuvrer le sac à immerger. L'eau étant portée à 54 degrés, je plaçai 50 litres de grains dans un sac long et étroit, auquel j'adaptai la corde. Puis, après l'avoir soulevé à la hauteur du cuiseur, je l'y laissai descendre, le feu continuant toujours à brûler dans le foyer. Au moment où le sac fut complètement immergé, le thermomètre indiqua un abaissement de température de 2 degrés environ, soit 52 degrés, mais, sous l'influence de la chaleur du foyer, la température de 54 degrés fut atteinte de nouveau au bout de quelques minutes et elle y fut maintenue facilement, en ouvrant ou fermant la porte du fourneau, suivant le besoin.

Au bout de 20 minutes, le sac fut enlevé à l'aide de la corde et mis à égoutter pendant 10 minutes environ, sur un baquet placé à portée ; aussitôt un nouveau sac, rempli à l'avance, fut plongé dans l'eau chaude.

Bien que le sac fût complètement enveloppé par l'eau chaude, on pouvait se demander si l'eau pénétrait bien toute la masse et atteignait, à l'intérieur du sac, la température voulue. Pour être fixé sur ce point, je plaçai, avant son immersion et dans le milieu du grain contenu dans le sac, un thermomètre indiquant la température maxima, et le sac, après 4 minutes d'immersion, fut soulevé toutes les deux minutes pour faire la lecture des températures

successivement indiquées par le thermomètre : après 4 minutes, la température était de 44 degrés, après 6 minutes, 52 degrés, et après 8 minutes, 54 degrés, c'est-à-dire la température de l'eau ambiante, ce qui permet d'espérer que la totalité du grain a subi la température de 54 degrés pendant au moins 12 à 13 minutes.

Etat du grain après l'immersion.

Ce que je dois constater tout d'abord, c'est la promptitude avec laquelle le sac sorti de la chaudière se débarrasse du liquide qui l'a complètement envahi pendant l'immersion, et la faible quantité d'eau que retient le grain de blé, 10 litres par hectolitre, tandis que l'avoine en absorbe une quantité beaucoup plus importante, soit au moins 18 litres par hectolitre.

Le grain mouillé, après que le sac s'est égoutté pendant 10 minutes, est vidé sur le sol et étendu sur une faible épaisseur, de 0^m15 au plus, jusqu'au lendemain, pour lui permettre de refroidir et de sécher. Alors l'eau est entièrement résorbée par le grain, qui paraît presque sec et peut être relevé en tas moyen qu'il suffit de déplacer, tous les deux jours, en le remuant à la pelle.

Pour l'avoine, il n'en va pas de même et, sans doute à cause de son écorce plus spongieuse, elle reste plus longtemps humide, et j'ai jugé nécessaire de la laisser sur le plancher du grenier en couche très mince et de la déplacer à la pelle, chaque jour ou tous les deux jours au plus tard, jusqu'au moment de la semer.

Le blé ayant été traité comme je viens de le dire et l'époque de le semer étant arrivée, je voulus commencer l'ensemencement au semoir. Mais je fus désagréablement surpris en constatant que les grains, bien que paraissant complètement secs, s'entassaient dans les cuillers qui se vidaient incomplètement, et que je courais le risque d'avoir un semis des plus irréguliers.

Je résolus alors de mélanger un peu de phosphate à mon grain, et avec un quart de litre de phosphate par hectolitre de grain, après un léger brassage à la pelle, le succès fut complet et je semai avec la plus grande facilité tous mes blés, dont pas un grain n'adhérait plus aux cuillers du semoir. Pour l'avoine, qui paraissait cependant plus humide, l'addition de phosphate n'eût pas été indispensable, mais je n'hésitai pas à lui appliquer le même traitement qu'au blé et, comme on l'a constaté au laboratoire de la Station d'essais de semences, le résultat obtenu a été parfait.

Il y a lieu de tenir compte, pour l'ensemencement des grains trempés à l'eau chaude, de l'augmentation de volume qui en résulte : elle est, pour le blé de 1/5 environ, et pour l'avoine de 1/4 au minimum.

Prix de revient du trempage à l'eau chaude.

Etant donné que chaque quantité de 50 litres de grain séjourne 18 à 20 minutes dans l'eau, on peut traiter, en une heure, 150 litres et 1.500 litres en dix heures. En comptant la journée d'un homme à 3 fr. 50, le combustible à 1 fr. 50 au maximum, on peut estimer la dépense totale à 5 fr. pour 15 hectolitres, soit environ 0 fr. 35 par hectolitre. Le traitement de la semence nécessaire à un hectare coûterait donc environ 1 fr. Si le résultat obtenu, c'est-à-dire la suppression du charbon et de la carie dans le blé et l'avoine, est complet et qu'une perte qui peut atteindre de 5 à 10 0/0 de la récolte soit ainsi évitée, il ne doit plus y avoir aucune hésitation de la part du cultivateur à adopter cette méthode, qui est aussi simple que possible et à la portée du plus petit comme du plus grand agriculteur.

Pour juger du résultat obtenu à la récolte prochaine, j'ai semé un champ entier d'avoine non traitée ; dans un autre, j'ai laissé un témoin d'avoine non trempée d'environ un hectare et le contrôle de l'efficacité de la méthode du trempage sera ainsi très facile.

Mais il reste un point à fixer, c'est le degré de température qu'on ne doit pas dépasser sans courir le risque de compromettre ou même de supprimer la végétation. J'ai envoyé, dans ce but, des échantillons à la Station d'essais de semences de l'Institut agronomique.

P. DE L.

Société des Agriculteurs de France

La Société des Agriculteurs de France prévient MM. les Membres de la Société d'agriculture de Senlis qu'elle décernera, au Concours régional de Beauvais, un objet d'art avec diplôme d'honneur, à la famille de cultivateurs la plus honorable et dont les membres se seront succédés pendant plusieurs générations dans la même ferme, comme propriétaires ou comme fermiers.

La Société d'agriculture de Beauvais doit également établir un Concours de moteurs agricoles et de chiens de bergers.

Exposition Universelle
Paris 1900

PAIN-MÉLASSE

Médaille d'Or
PARIS 1867

Médaille d'Or
PARIS 1878

Grand Prix

VAURY

Grand Prix de Collectivité
PARIS 1889

ET

MÉDAILLE D'OR

Grand Prix
BRUXELLES 1897

Alimentation sucrée
pour les CHEVAUX et le BÉTAIL

facilite l'assimilation de tous les aliments

HYGIÈNE — VIGUEUR — ÉCONOMIE

DOSAGES GARANTIS

10 % de matières azotées. — 45 % de matières hydrocarbonées. — 25 % de matières sucrées

Le **Pain-Mélasse Vaury**, en raison de sa **Fermentation** et de sa **Cuisson** est le plus sain et le plus assimilable de tous les aliments destinés au bétail. C'est un *apéritif* et un *condiment* de première valeur. Il est de beaucoup supérieur à tous les tourteaux alimentaires, au maïs et à ses dérivés, etc. Il est aussi plus économique.

MODE D'EMPLOI

Se donne à l'état sec en substitution d'une égale quantité d'avoine, de grains ou de tourteaux.

Chevaux : Ration de 1 k. à 1 k. 500 par jour, selon la force de l'animal. Suppression de la pousse et des coliques, aspect brillant, augmentation de la vigueur, atténuation de la mortalité.

Boeufs : Ration de 3 k. à 5 k. par jour, selon la force de l'animal. Facilite la consommation de toutes les nourritures et en particulier celle des fourrages de seconde qualité et même avariés.

Vaches Laitières : Ration de 2 k. à 2 k. 500 par jour.

Brebis et chèvres : Ration de 200 gr. à 300 gr. par jour. Augmentation de 10 % de la quantité de lait et de crème, amélioration de la qualité, conditions exceptionnelles d'hygiène.

Moutons : 100 gr. au sevrage, et progressivement jusqu'à 300 gr. Engraissement rapide, facilite la consommation des pulpes et des pailles, augmentation de la quantité et de qualité de la laine.

Le PAIN-MÉLASSE aide la remise rapide en bon état du bétail atteint de la Fièvre aphteuse.

PRIX

17 fr. 50 les 100 kilos,

16 fr. 50 les 100 kilos par 1.000 kilos et au-dessus,

(Logé en sacs de 50 kilos bruts sur wagon départ PARIS).

NOTA. — Nos sacs sont repris à 0 fr. 25 l'un, rendus franco à l'usine, en bon état, dans les deux mois de la livraison.

Représentant pour l'arrondissement :

M. Michel ROBERT, à Senlis.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

POMPES FAFEUR

X. FAFEUR, Ingénieur-Constructeur, à Carcassonne (Aude),
ANCIENNE MAISON FAFEUR FRÈRES, FONDÉE EN 1841

RAYMOND PÉRISSÉ, Ingénieur-Agronome, Représentant à Paris,
67, rue d'Amsterdam, 67.

Pompes à bras et au moteur pour tous usages

TRANSVASEMENTS — IRRIGATIONS — ÉPUISEMENTS

Pompes à vins — Pompes pour liquides boueux.

POMPES

à courant continu,
à 2 et 3 pistons.

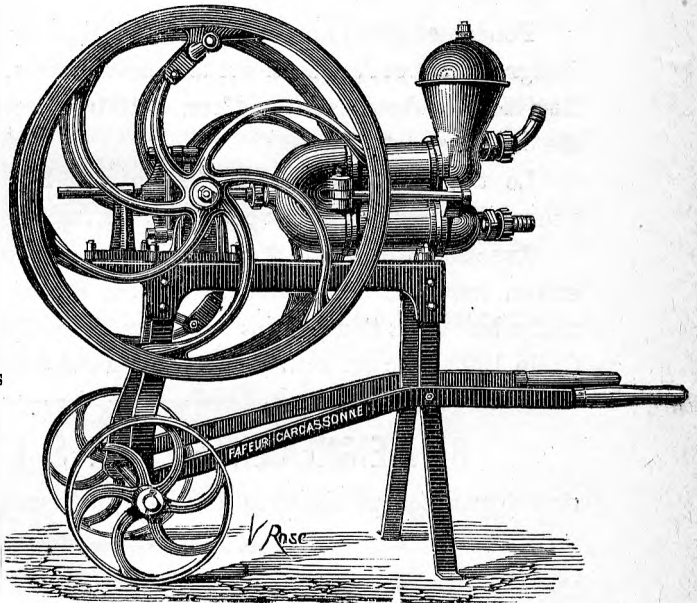
POMPE D'ARROSAGE

à démontage rapide.

POMPES pour Wagons-Citernes

Pompe Bi-Catalane

pouvant servir à l'aération des Moûts
et contre l'Incendie.



Pompe à 2 pistons, à courant continu,
sur brouette, débit de 35 à 80 hectol. à l'heure.

Pompes « Quadruples »

ET

Pompes à piston « Différentiel »

pour moteurs à grande vitesse
à alcool, à essence ou électriques.

POMPES DIVERSES A MANÈGE & A VAPEUR

ROBINETTERIE

Assurances contre la Grêle

L'ABEILLE

Compagnie à PRIMES FIXES.

LA PREMIÈRE ET LA PLUS IMPORTANTE DE TOUTES LES COMPAGNIES GRÊLE
FONCTIONNANT EN FRANCE

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, l'**Abeille** a toujours payé intégralement et l'année même tous ses sinistres, s'élevant à **Soixante-Dix Millions, dont plus d'un Million pour l'arrondissement de Senlis.**

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée ; ce taux comprend les frais d'Administration.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Trois Millions** et son important encaissement annuel, qui dépasse l'encaissement réuni de toutes les autres Compagnies à primes fixes, l'**Abeille** ouvre la campagne Grêle 1902 avec un actif de plus de **QUATORZE MILLIONS.**

RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

*des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés
par retour du courrier.*

A. BONAMY

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*
(GRÊLE, INCENDIE, VIE, ACCIDENTS)

Rue du Châtel, 25, SENLIS (Oise).

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses* : 1° des bœufs de trait nivernais ; 2° des suints de laines exempts de graines dosant 2,25 % d'azote minimum.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, au taux de la Banque de France, soit 4 % par an ou 1 fr. % pour trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. HERGLE, 9, rue Rougemaille, Senlis.

ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

A. BAJAC *

Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herses en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège

MATÉRIELS COMPLETS pour la culture rationnelle de la Betterave à sucre.

CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE

le meilleur des brise-mottes.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.

M^{ON} ALBARET O. * , O. M. A. ⚡

G. LEFEBVRE-ALBARET O. * , O. ⚡ , G. LAUSSEDAT (E. C. P.) ET Cie

Machines à Battre fixes et portatives.

Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise),

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commere).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR
GÉNÉRATEURS DE TOUTES FORCES
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS
MACHINES A VAPEUR VERTICALES
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES
MACHINES A BATTRE FIXES
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX
RATAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

INSTRUMENTS DE PESAGE

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.